

<https://journal.alternatives.ca/?Colombie-Pacific-Rubiales-Energy-face-a-la-resistance-populaire>



Colombie : Pacific Rubiales Energy face à la résistance populaire

- Journal des Alternatives - Journal des Alternatives - 45.2013 - Journal des alternatives : Édition spéciale Festival des solidarités 2013 -



Date de mise en ligne : dimanche 9 juin 2013

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

La compagnie pétrolière multinationale Pacific Rubiales Energy (PRE) est invitée à se présenter devant le tribunal populaire qui se tiendra le 13 juillet 2013 à Puerto Gaitan en Colombie. Le principal syndicat colombien du secteur pétrolier, Union Sindical Obrera (USO), accuse PRE de pratiques antisyndicales et de non-respect des droits humains et environnementaux, du droit d'association et du droit à la syndicalisation.

Du 13 juillet au 5 août, des journalistes, des professeurs universitaires, des défenseurs des droits humains et des membres de la société civile colombienne et canadienne se regrouperont pour dénoncer les abus de cette société pétrolière.

Quand les forces armées accentuent la brutalité économique

Selon un [rapport du Projet Accompagnement Solidarité Colombie](#) (PASC), 85 % des réfugiés internes et des syndicalistes assassinés proviennent de régions minières et pétrolières. Le PASC a pour rôle d'accompagner les habitants des villages chassés par les entreprises extractives en Colombie. « Le passeport canadien est un outil de défense contre les paramilitaires, l'armée nationale ou même la police colombienne », confie Louis-Philippe de Grandpré, membre permanent du PASC et bachelier en science politique à l'UQAM.

La Colombie se trouve en première place des populations déplacées par la force avec 5,6 millions de réfugiés internes sur les 26 millions de déplacés dans le monde d'après une [enquête du Centre de surveillance des déplacements internes](#). La situation ne s'améliore pas avec le temps puisque le [Programa somos defensores](#), un programme non gouvernemental de protection des défenses des droits humains en Colombie, dénonce une hausse de 49 % des agressions commises contre des défenseurs des droits de l'Homme de 2011 à 2012. Un chiffre alarmant qui se constate dans les faits. « Lors de mon séjour en Colombie avec le PASC, un réfugié m'a raconté que des paramilitaires sont venus dans son village pour couper la tête du leader, rapporte M. de Grandpré. Cela a pour but d'effrayer la population pour les faire fuir afin d'exploiter les ressources disponibles sous ce village. »

Les compagnies pétrolières et minières bafouent les droits sociaux des travailleurs colombiens. « L'entreprise Pacific Rubiales Energy, par exemple, fait appel à des sous-traitants pour des contrats de travail de 28 jours, constate le bachelier. Si jamais l'un des employés se rapproche d'un syndicat, le contrat ne sera pas renouvelé et il risque de se retrouver sur une liste noire partagée entre les compagnies », déchante-t-il. Cela peut expliquer le [faible taux de 10 %](#) de syndicalisés en Colombie.

Avec la complicité des autorités gouvernementales

Le président colombien, Juan Manuel Santos, ne serait pas étranger aux maux que connaît son pays. « Un des collègues du PASC a raconté qui lui est arrivé de voir un soldat en uniforme de l'armée colombienne la veille et de le revoir en uniforme paramilitaire le lendemain », dénonce M. de Grandpré. Selon [Le Grand Soir](#) et confirmé par le militant du PASC, la police colombienne et les groupes paramilitaires d'extrême droite pratiquent le « nettoyage social ». Ce procédé datant des années 1970 consiste à éliminer tous les indésirables de la société : prostitués, sans-abris, travestis, délinquants ou encore toxicomanes. Bien souvent, les sans-abris sont composés de réfugiés expulsés de leurs villages par des compagnies d'extraction.

Les yeux fermés du Canada

Le gouvernement colombien n'est pas le seul responsable de cette situation d'injustice sociale. L'accord de libre-échange conclu en août 2011 entre la Colombie et le Canada supprime les droits de douane selon le [site du ministère des Affaires étrangères du Canada](#). « Le Canada est le premier pays d'origine des investissements étrangers en Colombie », fait remarquer Ève-Marie Lacasse, membre du PASC, dans un [communiqué de presse](#). « Pourtant, le gouvernement canadien reste silencieux concernant les droits humains », ajoute Louis-Philippe de Grandpré.

[Amnistie Internationale](#) a fortement invité Stephen Harper à discuter de la question des droits humains avec le gouvernement colombien lors de sa tournée des États en Amérique latine. Le gouvernement s'était engagé à publier un rapport annuel tous les 15 mai devant le parlement sur la situation des droits humains en Colombie. Alex Neve, président de la division canadienne d'Amnistie Internationale, souligne que les députés attendent toujours le rapport de l'an passé et que celui de cette année n'est pas encore arrivé.

Le tribunal populaire, le début d'une longue bataille

Pour le moment, le PASC travaille activement à mobiliser les représentants de syndicats et des personnalités d'une certaine notoriété du Québec et du Canada, à être présent à l'Audience qui se tiendra du 13 juillet au 5 août. Les représentants de la compagnie Pacific Rubiales Energy sont également invités.

Le tribunal populaire a pour rôle de créer un espace politique aboutissant à une réflexion sur l'impact de ces compagnies sur l'environnement et la population. Le PASC espère que le tribunal va alimenter les actions tant bien politiques que juridiques contre ces entreprises, source d'injustice sociale. Il faut que les gens parlent de cette assemblée afin de sensibiliser l'opinion publique colombienne, mais aussi canadienne, pays hôte des compagnies extractives. « En attendant, le Canada abrite 70 % des entreprises pétrolières et minières mondiales », rappelle Louis-Philippe de Grandpré.

Post-scriptum :

Crédit photo : Louis-Philippe de Grandpré